

Le 15 juin 2010



>> Plan Canicule 2010

Dans le cadre du Plan National Canicule 2010, la mairie a pour mission de repérer les personnes vulnérables : personnes âgées, isolées ou handicapées. A cet effet, un registre nominatif est mis en place. Il permettra de contacter les personnes identifiées en cas de déclenchement par le Préfet du niveau d'alerte MIGA (Mise en Garde et Actions).

Les personnes concernées doivent s'inscrire ou inscrire leur proche de manière volontaire auprès du C.C.A.S Place du 14 juillet en Mairie ou par téléphone au 04 67 87 81 76